



A qui appartient la voiture?

Par **aventur12**, le **21/02/2009** à **15:06**

Bjr,

J'ai eu une relation avec une femme en instance de divorce. Elle m'a acheté une voiture d'occasion chez un professionnel. Tous les documents sont à mon nom et c'est elle qui a mis le chèque d'acompte et aussi le chèque de banque pour le paiement final.

Aujourd'hui elle souhaite récupérer la voiture, ou que je lui rembourse le montant du véhicule + intérêts.

Est-elle dans son droit? ou suis-je dans le mien, à savoir, garder le véhicule et ne pas lui rembourser.

Merci de vos réponses

Par **Tisuisse**, le **21/02/2009** à **18:53**

Bonjour,

En fait, si la facture est à votre nom, si la carte grise du véhicule est à votre nom, vous êtes le propriétaire légitime de ce véhicule dont elle vous a fait cadeau. À mon humble avis, elle ne peut revenir sur cette donation combien même a-t-elle été financée par elle.